Conflit en Ukraine : Noémie Paté décrypte le sort des migrants en France

La protection temporaire est un dispositif exceptionnel activé pour la première fois par l'Union Européenne en faveur des réfugiés ukrainiens. Noémie Paté, enseignante-chercheuse à l'ICP s'interroge sur les impacts et les ressorts de ce nouveau statut sur l'accueil et l'accompagnement des migrants en France.

Vous recrutez pour votre organisation ?

Contactez-nous via ce formulaire

Demande de formation pour votre entreprise ?

Contactez-nous via ce formulaire

Vous cherchez une formation pour vous même ?

Contactez-nous via ce formulaire

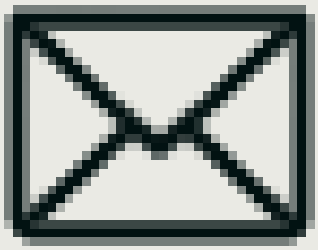
Téléchargez les catalogues

> Formation professionnelle et continue :



Certification Qualiopi

A l'issue d'un audit de 3 jours réalisé par **AFNOR Certification, l'Institut Catholique de Paris a renouvelé jusqu'au 22/07/2027** sa certification QUALIOPI des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, visés à l'article l. 6351-1 du Code du travail. La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : actions de formation continue, VAE.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



Sylvina Hildevert

Déléguée à la formation professionnelle

Katia Latappy

Chargée formation professionnelle et relations entreprises]



La mise en place du statut de protection temporaire pour les réfugiés de la guerre en Ukraine a-t-elle un impact sur les professionnels de l'action sociale et solidaire en France ainsi que leurs pratiques d'accueil et d'accompagnement ?

Afin de mieux appréhender le cadre politique, juridique et économique d'un flux migratoire, comprendre les effets de la migration sur la personne et à les prendre en compte dans sa pratique professionnelle, l'ICP propose un Diplôme universitaire Action Sociale et migrations qui vise notamment à s'engager dans l'accueil des populations migrantes. Il est dirigé par Noémie Pâté.

Le dispositif de protection temporaire

Dans une démarche sans précédent, la Commission européenne a proposé le 2 mars 2022 **d'activer la directive européenne relative à la "protection temporaire"** pour aider rapidement toute personne fuyant la guerre en Ukraine. Ce texte, adopté en 2001, n'avait encore jamais été appliqué. Ce nouveau statut, encadré par des droits très précis, interroge les acteurs de terrain engagés dans l'accompagnement des personnes migrantes.

Noémie Paté, Docteure en sociologie, spécialiste des migrations internationales et enseignante-chercheuse à l'ICP, au sein de la Facultés des Sciences Sociales, économiques et de Droit de l'ICP, et Lucie Feutrier-Cook, experte en migrations et droit d'asile, se questionnent aujourd'hui sur **l'évolution du traitement des populations migrantes en France suite au déclenchement du conflit en Ukraine** où l'ONU dénombre plus de 6 millions de réfugiés.

D’un point de vue juridique, le statut de protection temporaire dont bénéficient les réfugiés ukrainiens permet-il réellement une amélioration des conditions d’accès aux droits, de l’insertion scolaire et socio-professionnelle ?
Les acteurs de terrain proposent-ils réellement face à un accueil « sur mesure » pour les réfugiés ukrainiens ? Dans ce cas, comment peuvent-ils garantir le principe de non-discrimination dans l’accueil des personnes réfugiées ? Autrement dit, **sommes-nous aujourd’hui face à une hiérarchisation des crises, voire à un déni d’égalité, comme certaines associations l'affirment ?**
Enfin, face à l’élan de générosité, tant des pouvoirs publics que de la société civile, peut-on parler d’une institutionnalisation des capacités d’hébergement citoyen et des initiatives privées de manière plus générale ?

Le Diplôme universitaire Action Sociale et Migrations

En 2021, Noémie Paté, co-directrice du Master Solidarité et transition durable, responsable du parcours humanitaire, a initié le **DU Action Sociale et Migrations** qui permet notamment d'appréhender le cadre politique, juridique et économique d'un flux migratoire, à comprendre les effets de la migration sur la personne et à identifier ses impacts dans la pratique des professionnels de l'accueil et l'accompagnement des populations migrantes. Les intervenants de la formation sont, soit des chercheurs, soit des professionnels de terrain.

Ainsi, **Lucie Feutrier-Cook**, a dirigé le Pôle migrants de l’Ordre de Malte France, le Pôle asile du Centre d’action sociale protestant (CASP), puis le Pôle accueil et hébergement des publics migrants d’ESPERER 95, ancienne conseillère auprès de la CNCDH et personnalité qualifiée au conseil d'administration de l'OFII. Elle est désormais experte en migrations et droit d’asile et exerce comme consultante et formatrice. Elle intervient également dans le **DU Action sociale et migrations**.

> Participer au **webinaire mercredi 26 octobre, de 18h30 à 19 h30** : ***La guerre en Ukraine : quels impacts sur les migrations et sur le traitement des populations migrantes ?***

Inscrivez-vous en ligne dès maintenant

> Acteurs de terrain des ONG, professionnels de la santé, agents territoriaux, éducateurs, enseignants, assistantes sociales, professions juridiques, formez-vous pour acquérir les compétences clés proposées dans le cadre du diplôme universitaire Action Sociale et Migrations, formation compatible avec une activité professionnelle :

> S'inscrire à la prochaine session de formation janvier 2023

L'ICP propose une offre de formations, parcours diplômants ou non diplômants, sur mesure ou modulaires, compatibles avec le maintien d'une activité professionnelle, et qui couvrent des domaines variés qui veillent à répondre aux besoins actuels et à venir des entreprises, des associations et des administrations. L'ICP est certifié Qualiopi.

> Lire le communiqué de presse

Contact mail :

Lieu(x) :

Publié le 23 septembre 2022 – Mis à jour le 9 mai 2025

A lire aussi

Tous les tags